



## **Entraide – Solidarités**

**Association du personnel du Conseil de l'Europe placée sous le haut patronage du Secrétaire Général, M. Walter Schwimmer**

### **Rapport d'activité : janvier 2000 à décembre 2001**

Ce rapport d'activité porte exceptionnellement sur deux années.

L'Association Entraide est une association régie par les articles 21 à 79 du Code civil local (d'Alsace et Moselle) et est inscrite depuis le 23 mai 1985 au registre des associations du Tribunal d'instance de Strasbourg (n° de volume 49, folio 21). Récemment l'Association est convenue d'ajouter le terme « *Solidarités* » à sa dénomination afin d'éviter les malentendus et confusions avec l'Amicale femmes et sa section dénommée également Entraide !

D'après ses statuts, le Bureau de l'Association est limité en principe à dix membres ; il est actuellement composé comme suit :

Christine Meunier, présidente, Denis Oehler, trésorier, et  
Mélina Babocsay, Françoise Bauer, Philippe Frison, Sheila Hirschionger, Judith Ledoux, Danièle Lévy-Puech, Alfredo Sixto et Anita van de Kar.

Deux agents ont été cooptés ; il s'agit de Jean-Pierre Lamy et Marion Wurtz.

Le Bureau se réunit à intervalles plus ou moins réguliers. Il fonctionne principalement par voie de consultation par courrier électronique pour traiter des demandes d'assistance qui lui sont adressées. Les décisions sont prises par consensus.

L'Association n'a pas pour objectif de prêter assistance aux membres du personnel du Conseil de l'Europe mais d'exprimer la solidarité des membres du personnel avec des tiers dans le besoin. Compte tenu du cadre fixé par les statuts de l'Association, cette solidarité se traduit en principe par :

- des actions en faveur des pays en voie de développement ;
- des aides aux personnes défavorisées de la région ;

- et des actions en faveur des victimes de situations d'urgence.

Le Bureau tend à développer son intervention selon ces trois axes et consacre, en principe et dans la mesure du possible, à chacun de ces trois volets plus ou moins le tiers de ses ressources annuelles.

Dans la pratique, le Bureau, au cas par cas et compte tenu de l'urgence ou de la gravité de la situation, décide du montant de l'aide financière à accorder au vu de la demande de secours présentée ; il décide également des actions à soutenir ; ce sont souvent soit des actions lancées par l'une ou l'autre ONG au niveau local, national ou international, ou des causes dans lesquelles un membre du Bureau ou un agent est particulièrement impliqué, etc.  
Le Bureau réagit aussi à l'actualité humanitaire.

Il faut rappeler que les fonds à la disposition de l'Association proviennent de cotisations et de versements réguliers de la part d'agents qui virent chaque mois ou chaque trimestre une certaine somme sur le compte d'Entraide-Solidarités par prélèvement automatique. Ces agents sont encore peu nombreux : une cinquantaine.

Les recettes régulières de l'Association restent donc réduites.  
On peut les chiffrer à environ 1265 Euros par mois (8 300 FF).

*Le lecteur intéressé peut obtenir un formulaire de prélèvement automatique et l'indication du numéro de compte en banque de l'Association à la Société générale !*

En outre, le Bureau procède à des appels de fonds auprès des agents pour des événements spécifiques ou des urgences. Il a ainsi lancé, par voie de circulaire électronique ou désormais via le portail du site Intranet, des collectes en faveur des personnes déplacées de Tchétchénie (février 2000), pour l'opération du cœur à Strasbourg du petit Kosovar Albert (été 2001), contre la faim en Afghanistan (décembre 2001). Toujours en faveur des populations afghanes, une collecte des monnaies rendues caduques par l'introduction de l'Euro a eu lieu fin 2001.

Au cours de la période considérée, les aides financières octroyées – en ce qui concerne le volet régional – ont comme à l'accoutumée principalement répondu aux nombreuses demandes transmises par les assistantes sociales des hôpitaux de Strasbourg, directement en contact avec des cas sociaux urgents et la plupart du temps dramatiques. Il s'agit, le plus souvent, de permettre à des personnes hospitalisées pour une longue durée, ou souffrant de maladies invalidantes, ou encore à des personnes âgées ou des chômeurs, de faire face à des dépenses imprévues ou d'acquitter des impayés, notamment de loyer, d'électricité, de chauffage, etc.

Le volet local comprend également un soutien régulier aux Restos du Cœur de Strasbourg, des aides à certaines écoles de quartiers défavorisés de la ville pour permettre la participation des enfants à des classes vertes ou des classes de neige, etc.

L'Association apporte aussi une contribution régulière à des ONG locales, comme par exemple l'Association « Alsace/Biélorussie », notamment afin d'accueillir dans notre région des enfants victimes de la catastrophe de Tchernobyl, ou encore l'Association « Les Parrains de l'espoir » à Illkirch Graffenstaden pour apporter de l'aide aux populations d'Albanie ou aux victimes des tremblements de terre en Inde.

Des actions régulières ont lieu en direction de l'Europe du Sud-Est et notamment en Bosnie ; par exemple, cet hiver 2001/2002, une subvention a été accordée à la Soupe populaire de Sarajevo pour en empêcher la fermeture. Toujours à Sarajevo, des aides ont été versées à un Centre pour handicapés mentaux et à des familles vulnérables de la ville, en particulier pour faire face à des naissances multiples. Grâce à l'engagement d'une de nos anciennes collègues, Gaby Lamy, les aides sont remises directement aux intéressés.

Entraide, chaque année, se fait le porte-parole de l'Association « Guinée-Solidarités » pour inciter les agents à participer à sa vente de charité annuelle et, grâce à la présence sur place d'une de nos anciennes collègues, Nadine Barry, très active au sein de cette association, nous intervenons également souvent, à sa demande, pour des actions ponctuelles comme l'opération de l'appareil digestif de la petite Awa à Conakry ou le voyage à Marseille du bébé Mamadou et son opération d'un glaucome congénital.

Toujours en Afrique, au Togo, l'Association soutient le « Village SOS enfants » à Kara.

Après l'aide apportée à l'opération du cœur de la petite Palestinienne Hadel à Strasbourg, l'Association s'est jointe aux efforts menés pour faire opérer à l'hôpital de Hautepierre un petit Kosovar, Albert. Le reliquat des fonds recueillis a été remis à Terre des hommes pour des actions similaires.

L'aide à l'éducation des filles est un souci constant de l'Association. Elle contribue régulièrement à cette éducation en Afghanistan par l'entremise de l'Association « Afrane » qu'elle subventionne périodiquement ; elle participe aussi aux efforts d'une association belge « Livres, papier et crayons » qui se consacre à la scolarisation des filles au Maroc et, plus spécifiquement, à Marrakech, dans un quartier défavorisé.

La catastrophe de Toulouse a amené récemment l'Association à soutenir une famille – une mère seule avec un enfant handicapé – ayant perdu sa maison du fait de l'explosion.

Cette énumération de nos actions n'est pas exhaustive, mais il serait fastidieux de toutes les citer.

Enfin, il faut mentionner pour terminer qu'au cours de la période considérée l'Association a cherché à se faire mieux connaître au sein de la maison. Dans ce but, elle a mené une campagne de sensibilisation auprès des Juges de la Cour et des Représentations Permanentes. En outre, un site Intranet est en cours de construction afin de pouvoir mieux informer tous les agents.

Christine MEUNIER  
Présidente